

**REPUBLICHE DU CAMEROUN**  
Paix-Travail-Patrie  
-----  
**RÉGION DE L'EXTREME NORD**  
-----  
**DEPARTMENT DU DIAMARE**  
-----  
**COMMUNE DE PETTE**  
-----  
COMMISSION INTERNE  
DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DE  
LA COMMUNE DE PETTE  
-----

**REPUBLIC OF CAMEROON**  
Peace-Work-Fatherland  
-----  
**FARTH NORTH REGION**  
-----  
**DIAMARE DIVISION**  
-----  
**PETTE COUNCIL**  
-----  
INTERNAL TENDERS BOARD OF PETTE  
-----

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**  
N°~~03~~/AONO/C-PETTE/CIPM/2025 DU 22/02/2025, POUR LES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'E.M DE PETTE, DANS  
LA COMMUNE DE PETTE, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-  
NORD.

**Financement : Budget d'Investissement Public du MINEDUB, Exercice 2025.**

**1- Objet de l'Appel d'Offres**

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2025 du MINEDUB, le Maire de la Commune de Pétté, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'E.M de Pétté.

**2- Consistance des travaux**

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préliminaires ;
- Terrassements ;
- Fondation ;
- Maçonnerie – Béton Armé ;
- Charpente – Couverture ;
- Menuiserie Métallique ;
- Peinture ;
- VRD.

**3- Délai d'exécution**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

**4- Allotissement**

Sans objet

**5- Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à **Vingt mille (20 000 000) FCFA.**

**6- Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

**7- Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB de l'Exercice 2025 sur les lignes d'imputation budgétaire :

**8- Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre tout autre structure agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce

12 du DAO, d'un montant de **400 000 (Quatre cent mille) F CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

#### **9- Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de PETTE dès publication du présent Avis.

#### **10-Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier peut être obtenu Secrétariat Général de la Commune de PETTE dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **35 000 (trente-cinq mille) francs CFA**, payable à la Recette municipale de PETTE.

#### **11- Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée Secrétariat Général de la Commune de PETTE, au plus tard le 14/10/2025 à **14 Heures** et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°03/AONO/C-PETTE/CIPM/2025 DU 28/10/2025, POUR LES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'E.M DE PETTE, DANS  
LA COMMUNE DE PETTE, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-  
NORD  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

#### **12- Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédent la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète, conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances.

#### **13- Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 14/10/2025 à **15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés à la Commune de PETTE.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

#### **14- Critères d'évaluation**

##### **I. Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. Absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis;
2. Non-production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
3. Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
4. Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
5. Non-respect du format de fichier des offres ;
6. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
7. Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
8. Note technique inférieure à 70% des oui.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

## 2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1.	Un tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
3.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) ;	oui/non
4.	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
5.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures environnementales)	oui/non
6.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

*\* Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.*

## 15- Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16- Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au SIGAMP de la Commune de PETTE, dès publication du présent avis.

**« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants: 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».**

PETTE, le 22 FEV 2025

LE MAIRE

(Autorité Contractante)



Bouba Hamadou  
Maire de la Commune de Pette

### COPIE :

- MINMAP/DDIA
- ARMP (Pour publication et archivage)
- PRESIDENT CIPM (Pour infos)
- DDEPAT/DIA(Infos)
- AFFICH/GE/CHRONOS/-